



Elections :
2012 : année blanche
2013 : un défi

Basel

Dans un Mémoire en date du 14 mai 2012 envoyé aux institutions de la Transition, à la CENI, au FRAM, à diverses entités de la société civile telles que le KMF/ONCI, la Commission Justice et Paix, au Bureau de la SADC, au PHUD, aux divers Ambassadeurs, un groupe d'experts nationaux en matière d'élections a voulu attirer l'attention sur la possibilité de tenir des élections en 2012.

Les communiqués intitulés : « Four des élections crédibles en 2012 » (en date du 1^{er} juin 2012), et « Relevons le défi. Refuser des élections législatives en 2012 » (en date du 19 juillet 2012) publiés dans les quotidiens d'Antananarivo insistent sur la nécessité, face notamment à la dégradation de la situation socio-économique et des conditions de vie de la population, d'organiser des élections législatives en novembre 2012.

Au cours d'un point de presse donné le 12 juillet 2012, le groupe d'experts nationaux soulignait que l'arrivée d'un Premier Ministre issu d'une assemblée nationale dont les membres auraient été élus en 2012 pouvait mettre fin à la crise qui mine le pays depuis plus de trois ans. La date limite pour convoquer les électeurs dans cette perspective était le 31 août 2012.

Le groupe d'experts nationaux regrette de n'avoir pas été entendu par les entités responsables et prend note du calendrier électoral fixé par la CENI :

- Premier tour de la Présidentielle le 8 mai 2013 ;
- Second tour de la Présidentielle jumelé avec les élections législatives le 3 juillet 2013 ;
- Communales et élections des maires le 23 octobre 2013.

En vue des futures élections

Notre groupe exhorte tous les responsables à œuvrer pour que le calendrier ci-dessus soit effectivement respecté. Par ailleurs, l'accès doit être mis sur une éducation du citoyen-électeur pour qu'il exerce ses droits en connaissance de cause.

Notre groupe confirme la détermination, déjà exprimée par l'un de ses membres sur une chaîne de télévision, d'apporter sa contribution à la réussite des élections à venir.

Sur la base d'expériences concrètes, il apparaît à notre groupe que toutes les étapes techniques du scrutin doivent tenir compte de l'ensemble des domaines, de l'environnement géographique, social et culturel, nécessitant une approche intégrée et pragmatique.

Nous sommes convaincus que les étapes demeurent tributaires de l'établissement du fichier électoral, des listes et cartes d'électeurs. En conséquence les données enregistrées fin juillet 2011 devaient être actualisées.

En effet la période de recensement prévue au mois d'octobre comporte des inconvénients, dans la mesure où elle coïncide avec la saison des labours, période au cours de laquelle les citoyens-électeurs sont souvent en déplacement.

Elections dans la sérénité

Il apparaît à notre groupe de travail que la sérénité du processus, l'acceptation des résultats et la stabilité politique post électorale dépendent de la participation des acteurs selon une approche consensuelle, qui est considérée comme la manifestation de la bonne gouvernance électorale.

Dans un contexte qui suscite la méfiance et en l'absence d'une culture d'acceptation des résultats, d'une défaite électorale, un mécanisme de prévention de conflits et de préservation de la paix sociale devrait être mis en place. Si une cellule d'appui au processus de paix et de tolérance attachée à l'appareil étatique est créée, notre groupe de travail déclare sa disponibilité à contribuer à cette initiative qui doit tenir compte des réalités locales et des expériences internationales.

D'une manière générale, la validité d'une élection tient à une participation large des citoyens, à l'implication de la société civile et des groupes de citoyens.

Autres points à approfondir

- Nécessité de poursuivre l'opération Carte d'Identité Nationale ;
- Nécessité d'éduquer les citoyens aux principes démocratiques, en soulignant la relation entre les élections, la démocratie et les Droits de l'Homme, la paix sociale et la prise en compte de notre spécificité culturelle ;
- Nécessité de recourir à des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), (SMS, Tablettes, garantissant l'unicité, l'équité des données, constituant un rempart à toutes les dérives et aux velléités de manipulations électorales) ;
- Nécessité de combler l'absence de loi sur le financement des campagnes électorales, qui constitue une grave lacune. Il est urgent d'exiger la transparence sur la provenance des ressources ainsi que le glissement des dépenses, de prévoir un contrôle sur l'exactitude des chiffres et l'authenticité des opérations enregistrées ;
- Nécessité de mettre fin à la prolifération des partis politiques et à l'absence de permanence dans les options.

Budgét pour les élections

L'organisation des élections incombe actuellement à la CENI. Mais il est à souligner que l'éducation des citoyens et la sensibilisation des électeurs incombent à la société civile et autres organisations, par exemple les organisations culturelles locales qui sont leurs diocèses. Même si ces entités n'ont pas de fonds qui leur sont propres, l'Etat devrait également participer au financement de leurs activités, y compris pour l'observation des élections.

La réussite d'une élection est conditionnée par le budget y afférent. Les fonds devraient être disponibles dans les délais afin que le calendrier proclamé par la CENI soit respecté.

Dans la mesure où les élections devraient être une expression de la souveraineté nationale, l'Etat malgache devrait s'impliquer largement dans leur financement. L'assistance de la communauté internationale devrait se limiter à un rôle subsidiaire.

Il y a lieu de rappeler que toutes les élections organisées à Madagascar depuis d'indépendance ont toujours été financées par l'Etat malgache.

Antananarivo, le 31 août 2012


Madeline Ramaholimbiso


Hery Rakotomanana


Bruno Rakotonirion


Ravelon Jean de Dieu


Zafimanidby